



*Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise*  
 177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

## **Bulletin n° 41 – Mars 2019**

### Sommaire

1 – ARAL ET VOUS

2 – SORTIE 2019

3 – SORTIE 2020

4 – DEPART

5 – CONCLUSIONS

6 – DIVERS

- Fin du téléphone fixe
- Le bottin papier, c'est bientôt fini
- Recyclage: bien trier ses déchets,  
pas si simple!
- Elections européennes
- Poème

### **1 – ARAL ET VOUS**

Cet hiver a été relativement doux et déjà le printemps montre le bout de son nez, avec une végétation qui commence à éclore.

C'est aussi l'approche du départ du séjour en Normandie/Bretagne pour les 32 personnes qui se sont inscrites (après de nombreux désistements imprévus) pour visiter les beaux sites, comme le Mont Saint Michel, le Mémorial de Caen/Paimpol/Côte d'Emeraude, etc .... qui se déroulera du 23 au 28 avril. Nous regrettons que ce voyage n'ait pas eu le succès escompté, alors qu'il avait été choisi lors de l'AGle de 2018. Nous espérons vivement que celui de 2020 aura un plus grand succès, avec notre voyage exceptionnel

à destination du Canada et une partie des USA, sans oublier une participation importante de l'ARAL pour fêter dignement nos 10 ans de collaboration.

### **2 – ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le mardi 12 mars 2019 à 10 h avec la participation de 45 adhérents à l'APAVESUD EUROPE à TASSIN, et 21 pouvoirs, suivie comme à l'accoutumée d'un repas apprécié par la majorité des adhérents. Nous étions 46 à partager ce repas au Resto du Château de la Tour de Salvagny.

Cette réunion a permis de nous retrouver pour nous mémoriser des souvenirs communs lorsque nous étions en activité à l'APAVE. Les membres du conseil d'administration de l'ARAL remercient vivement les adhérents présents, dont certains ont fait un long voyage pour être parmi nous. Un compte rendu vous sera transmis dans les meilleurs délais.

### **3 – SORTIES 2019**

Les membres du CA de l'ARAL ont souhaité proposer une sortie en octobre 2019, en particulier pour les personnes qui ne peuvent aller au séjour en Normandie. Le choix des adhérents présents à l'Assemblée Générale s'est porté sur la visite du « cité du chocolat de Valrhona et le petit train des vignes ». Cette sortie va se dérouler en septembre prochain, dont la date n'est pas encore connue à ce jour. Tout le détail de cette sortie vous sera transmis ultérieurement.

### **4 – SORTIE 2020**

Lors de l'Assemblée Générale du 12 mars 2019, la majorité des adhérents ont confirmé leur participation au séjour au Canada/USA. Toutes les informations vous seront adressées par courrier séparé, et surtout n'oubliez pas d'informer vos amis ou proches, car le prix sera plus abordable si nous sommes nombreux.

### **5 – CONCLUSIONS**

Comme vous pouvez le remarquer, le temps passe très et même parfois trop vite. Alors je vous communique ci-joint, un joli poème pour ne pas remettre à plus tard, ce que l'on peut faire aujourd'hui, et surtout profitez des bons moments pour ne pas avoir de regrets.

*Les membres du Conseil d'Administration*

Rien ne va plus...

## Fin du téléphone fixe: qu'est-ce que ça va changer?

Par Anne-Marie Le Gall modifié le 22 février 2019  
notretemps.com

- **Le téléphone fixe traditionnel va s'arrêter de fonctionner le 15 novembre 2018**

**Faux.** Les près de 9 millions d'abonnés à une ligne traditionnelle (réseau RTC) continueront à l'utiliser bien au-delà de cette date. Le 15 novembre 2018 marque la fin de la possibilité de souscrire une telle offre, par exemple si vous déménager.

Pour les usagers actuels, la mise hors service de la ligne fixe se fera par groupe de communes d'un même département. Les personnes seront prévenues 5 ans à l'avance avec une proposition de solution de rechange afin qu'ils ne restent pas sans téléphone. Pour le premier groupe de communes, la fermeture du RTC est prévue en 2023 et pour les dernières communes en 2025.

- **Pour avoir une ligne fixe, il faudra forcément souscrire une offre Internet**

**Faux.** Si tous les clients se verraient probablement proposer une offre ADSL ou fibre qui peut être multiplay c'est-à-dire comprenant le téléphone + internet et souvent aussi la télévision.

Ils pourront aussi choisir une offre avec modem qui leur permettra uniquement de téléphoner.

- **Cette nouvelle ligne sera inutilisable en cas de coupure d'électricité.**

**Vrai.** À la grande différence du téléphone traditionnel, cette ligne peut être interrompue par une coupure de courant. Mais déjà de nombreux usagers possèdent des téléphones branchés sur une prise électrique qui s'interrompt en cas de coupure. La possibilité d'utiliser une batterie de secours est en cours d'étude chez les constructeurs. Dans les endroits où cet aléa est fréquent, il sera sans doute prudent de prévoir un téléphone portable.

- **Les alarmes qui fonctionnent avec le téléphone fixe devront être adaptées.**

**Vrai.** Il est cependant demandé aux opérateurs de prévoir des solutions techniques pour que les services supportés par le téléphone fixe, le soient aussi par la nouvelle ligne sans qu'il soit nécessaire de racheter un nouveau matériel. La Fédération Française des Télécoms (FFT) a mis en place entre mars et décembre 2016 un groupe de travail avec les professionnels des secteurs concernés pour définir des recommandations facilitant cette transition technologique. Si vous avez de tels équipements (par exemple : téléassistance), il faudra faire le point avec votre opérateur avant l'installation de la nouvelle ligne.

- **Mieux vaut rester vigilant vis à vis des démarcheurs à domicile qui pourraient faire croire à une disparition prochaine de la ligne fixe et forcer un abonnement.**

**Vrai.** L'AFUTT *Association française des utilisateurs de télécommunications*, craint effectivement les ventes forcées et abus de faiblesse auprès de personnes isolées fragiles ou âgées.

Des démarcheurs peu scrupuleux pourraient faire croire à la fermeture du service pour pousser les abonnés à accepter le basculement de la ligne vers un autre service téléphonique sans leur consentement explicite. Mieux vaut être vigilant et réagir vite au moindre doute, en prenant contact avec son opérateur.

- **Ce nouveau téléphone sera difficile à installer**

**Vrai/faux.** Le branchement du téléphone ne se fera plus directement sur la prise traditionnelle en T. Il faudra entre cette prise et le téléphone installer une box. L'opérateur fournira l'équipement avec une notice. Pour ceux qui ne pourront pas être aidés, il est probable que les opérateurs proposeront un service d'installation et d'explication (reste à savoir si ce service sera gratuit).

- **Plusieurs opérateurs pourront proposer une ligne fixe.**

**Vrai.** Tous les opérateurs peuvent investir ce marché et proposer une nouvelle offre exclusive de téléphonie fixe appelée téléphonie sur Vo IP (voix sur Internet Protocol) en remplacement de la téléphonie fixe traditionnelle.

- **Les tarifs risquent d'augmenter.**

**Vrai.** Au vu des tarifs pratiqués par tous les opérateurs sur le marché ADSL ou fibre (donc sur Box) au-delà de la première année promotionnelle, (premier prix à 29,99 € chez Orange par exemple) on peut être légitimement inquiet, selon l'AFUTT. Un tarif augmenté créerait une discrimination par rapport aux abonnés actuels qui en toute logique doivent pouvoir conserver les modalités techniques mais aussi commerciales en cours jusqu'à fermeture du service d'ici 2025. C'est pourquoi l'AFUTT revendique que le prix de l'abonnement de base qui correspond au tarif du service universel (hors consommation) reste le même: actuellement 17,96 euros par mois.

- **Les offres tarifaires risquent de changer.**

**Vrai.** Il est probable que vont se généraliser des forfaits de téléphonie fixe (pour ceux qui n'ont pas Internet où la ligne fixe est incluse). Il restera à faire le bon choix pour prendre la formule la mieux adaptée à ses besoins. L'AFUTT revendique que soit maintenue une offre "au compteur", c'est-à-dire qui ne facture que les communications passées pour les petits consommateurs.



## Téléphone: le bottin papier, c'est bientôt fini

Par Isabelle Duranton le 22 février 2019 notretemps.com

C'est la fin de l'annuaire téléphonique papier. Des ouvrages bien utiles pour trouver d'un seul coup d'œil les coordonnées de particuliers ou d'entreprises.

**Bientôt collector?** Les bons vieux annuaires en papier que nous feuilletons parfois avec une loupe tant ils sont écrits petits et serrés vivent leurs derniers mois. Très utiles pour trouver rapidement les coordonnées d'une personne et pour voir en un clin d'oeil les plombiers du département, ils sont appelés à disparaître dans un avenir très proche. D'ici à décembre 2019 pour la version concernant les Pages blanches (particuliers), puis à décembre 2020 pour les Pages jaunes (entreprises).

- **Pourquoi arrêter le bottin?**

La société éditrice Solocal (ex-Pagesjaunes), a confirmé au quotidien "Le Parisien", par la voix de sa directrice des annuaires imprimés, que "la rentabilité n'était plus au rendez-vous". Coût du papier, érosion du public... À cela s'ajoute un décret de la loi Macron qui a supprimé l'obligation faite à l'entreprise de distribuer les annuaires papier. Cette ancienne entité des PTT a cependant maintenu l'annuaire dans les lieux où il est encore rentable.

- **Comment recevoir le dernier bottin?**

Si vous disposez d'internet et d'un courriel, vous pouvez réserver votre dernier exemplaire de bottin édité sous forme papier jusqu'en décembre 2019:

- Allez sur le site [recevoirmesannuairespapier](http://recevoirmesannuairespapier.com)
- Entrez vos coordonnées postales, téléphoniques et mail
- Validez, puis confirmez en répondant à l'e-mail qui vous est immédiatement envoyé sur votre messagerie.

- **À savoir**

C'est un certain Sébastien Bottin (1764-1853), ancien abbé devenu statisticien et entrepreneur après la Révolution française, qui a inventé le premier annuaire. En 1796, il fonde à Paris la société de l'almanach du commerce, un "modèle d'almanach du commerce de Paris et des principales villes du monde" qui fera sa célébrité.

• **Comment faire pour retrouver une personne sans bottin papier?**

1/Sur internet, l'annuaire est accessible en ligne depuis trois décennies via deux sites:

- les pagesjaunes.fr pour les coordonnées des entreprises
- les pagesblanches.fr pour les coordonnées des particuliers.

Dans les deux cas, ne sont répertoriés que ceux qui ont accepté d'y être.

2/Les services 118... Tous ne se valent pas Comparez les prix et surtout évitez de vous précipiter sur le premier 118 trouvé, sinon, c'est la déconvenue assurée quand vous recevrez votre facture téléphonique! Vous trouvez plusieurs 118? Comparez les offres proposées sur internet. Elles figurent dans les mentions légales avec les conditions générales de vente et tarifs.



## Recyclage: bien trier ses déchets, pas si simple!

Par *Stéphanie Letellier* modifié le 14 janvier 2019 notretemps.com

- Le container à couvercle blanc ou vert pour le verre
  - Les bouteilles (vin, huile, vinaigre...). Pensez à enlever les bouchons: en plastique ou en métal, c'est le bac jaune. En liège, ce sera le bac vert.
  - Les pots de confiture. Pensez à enlever les couvercles.
  - Les bocaux
  - Les pots de yaourt en verre inutile de les rincer ou d'enlever les étiquettes.

A ne pas mettre:

- Les bouchons et couvercles. Selon les consignes, en métal, ils vont dans le bac à couvercle jaune ou orange. En plastique, en liège ou imitation, ils se jettent dans les ordures ménagères.
- Les ampoules. Déposez-les dans les bacs spéciaux de recyclage dans un supermarché ou à la déchetterie.
- La vaisselle (porcelaine, faïence, céramique, Pyrex...), les miroirs (ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage).
- Les pots de fleurs en terre cuite.

Pour tous ces objets, direction le bac à ordures ménagères ou la déchetterie.

- Le container à couvercle jaune ou orange pour le plastique et le carton
  - Les bouteilles en plastique (eau minérale, jus de fruits, soda, lait, sirop...). Compactez-les et laissez les bouchons.

- Les flacons et bouteilles de plastique ayant contenu des corps gras (huile, ketchup)
- Les emballages en carton (paquets de gâteaux...).
- Les flacons de shampoing, gel douche, produits d'entretien.
- Les bidons de lessive.
- Les journaux, magazines, papier (certaines communes leur réservent une poubelle particulière).
- Les boîtes de conserve. Il n'est pas utile de les laver.
- Les canettes de boissons.
- Les aérosols non toxiques (mousse à raser, déodorant...).
- Barquettes d'aluminium bien vidées. Mais pas le papier d'aluminium (sauf dans les communes avec tri de tous les emballages soit environ pour 25% des Français)

À ne pas mettre:

- Les pots de yaourts ou de crème fraîche (sauf dans certaines communes). Selon les communes, pots de yaourt, barquettes et films plastique et capsules en aluminium sont acceptées dans ce bac. Renseignez-vous auprès de la mairie.
- Les sacs en plastique
- Les barquettes en polystyrène
- Les films d'emballage

Pour tous ces objets, direction la poubelle ordinaire. Un doute sur ce qui y va? Consultez [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- Les solvants ou peinture sont à déposer à la déchetterie.
- Épluchures de fruits et légumes, tonte d'herbe, feuilles, coquilles d'œufs, marc de café... Pensez au compost!
- Vêtements, linge de maison et chaussures ne se jettent pas: ils se déposent, propres et secs, dans des sacs fermés dans l'un des 44 000 points d'apport volontaire (PAV) équipés pour stocker les textiles usagés.

### Recyclable ou pas recyclable?

Les logos apposés sur les emballages sont sensés aider le consommateur dans sa démarche verte. Encore faut-il bien les interpréter!

#### • Le Triman



Depuis janvier 2015, ce nouveau logo a fait son apparition sur certains produits et emballages.

Il indique que l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié. Attention toutefois, l'apposition de ce logo par les industriels étant progressive, si vous ne le voyez pas sur un emballage, cela ne signifie pas forcément que vous ne devez pas le recycler...

#### • L'anneau de Möbius



**Le vrai sigle du recyclage.**

Vous pouvez trier votre emballage.

Le message change lorsqu'il y a un chiffre à l'intérieur de l'anneau: il indique la quantité de matières recyclées composant le produit ou l'emballage. Celui-ci n'est alors pas forcément recyclable...

#### • Le point vert



**Un vrai faux-ami!**

Ce logo, qui figure sur 95% des emballages, ne veut pas forcément que vous devez recycler l'emballage sur lequel il figure. Il signifie juste que l'entreprise paie l'éco-contribution.

#### • La poubelle barrée



Vous trouverez, entre autre, ce logo sur les piles et plus généralement sur les produits électriques et électroniques. Ces déchets ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais recyclés dans un conteneur spécifique (disponibles dans les supermarchés pour les piles, par exemple).

### Et les médicaments?

Rapportez ceux que vous n'avez pas utilisés, ou qui sont périmés, à la pharmacie. Vous pouvez mettre les emballages dans la poubelle à couvercle jaune ou orange.

PS :

C'est dommage que le tri ne soit pas le même dans toutes les régions (ce serait PLUS SIMPLE POUR TOUS), car lorsqu'on se déplace, on ne sait jamais comment procéder

- dans le Var à Giens, la mairie récupère les bouchons des bouteilles de plastique, le métal se met avec les ordures ménagères
- à Lyon, le métal se met dans les bacs avec les cartons, les bouteilles en plastique et les papiers
- IL Y A DE QUOI S'Y PERDRE
- on essaye de faire pour le mieux....

Pour savoir où jeter :

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dechets> ou le site internet de votre mairie, indique la déchèterie et la méthode de tri.

## Elections européennes : les raisons de voter

LES 79 EURODÉPUTÉS QUE LES FRANÇAIS DOIVENT DÉSIGNER LE 26 MAI SIÉGERONT AU PARLEMENT EUROPÉEN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES. QUEL EST LEUR RÔLE? LE POINT SUR LES ENJEUX DU SCRUTIN.

Par Marie Houssiaux Dossier Familial n° 531 Avril 2019

### NOTRE EXPERT

Christian LEQUESNE

Professeur de science politique à Sciences Po,  
spécialiste des questions européennes

### DES TEXTES AUX INCIDENCES TRÈS CONCRETES

Critères de qualité des eaux de baignade, fin des frais d'itinérance lorsqu'on utilise son smartphone dans l'un des pays de l'Union. ou encore interdiction des pailles ou fourchettes en plastique à usage unique qui polluent les océans. « *Il y a un impact direct des lois votées par le Parlement européen sur la vie quotidienne des citoyens* », relève Christian Lequesne, professeur de science politique à Sciences Po. Avec sa Charte des droits fondamentaux, proclamée par les présidents du Parlement, de la Commission et du Conseil, l'Union européenne veille également sur les droits des travailleurs. Ce texte contraignant les protège, notamment en cas de licenciement abusif.

### UNE QUESTION D'EFFICACITÉ

L'Europe donne des moyens d'action supplémentaires aux pays membres, dont la France. C'est pourquoi un grand nombre de politiques publiques des États membres sont influencées par les institutions européennes (voir L'Avis d'expert). « Notre pays est trop petit à l'échelle internationale pour faire cavalier seul précise Olivier Costa, directeur de recherche au CNRS, Centre Émile-Durkheim à Science Po Bordeaux. La plupart des problèmes importants ne peuvent être traités efficacement qu'au niveau européen: le réchauffement climatique, la lutte contre le terrorisme, la gestion des flux migratoires. mais aussi la politique de recherche et d'innovation. »

### DES ÉLECTIONS À LA PROPORTIONNELLE INTÉGRALE

Les élections européennes se déroulent en un seul tour et uniquement à la proportionnelle. Tout parti ayant recueilli au moins 5 % des suffrages peut prétendre à des sièges. Plus il recueille de voix, plus il compte d'élus au Parlement. Ce processus électoral évite ainsi deux écueils souvent reprochés à la démocratie française: les tractations d'entre-deux-tours et la surreprésentation du parti majoritaire. « Aux européennes, le mode de scrutin est favorable aux petites formations, qui peuvent avoir des élus plus facilement et n'hésitent pas à tenter leur chance », ajoute Christian Lequesne. En France, le scrutin de 2019 sera marqué par le retour des listes nationales, au lieu des listes régionales. Où que vous votiez dans le pays, la tête de liste sera la même personne.

### LE MOMENT DE CHOISIR SON EUROPE

En élisant leurs 79 députés européens (sur un total de 705), les électeurs français participent aussi à la désignation d'une majorité au Parlement de Strasbourg. « Si la droite conserve la majorité, elle va probablement poursuivre la politique menée ces dernières années. Si la gauche l'emporte, elle voudra moins d'austérité. Si les eurosceptiques de droite arrivent à créer un grand groupe, on peut imaginer des politiques plus restrictives sur l'immigration, par exemple », détaille Olivier Costa.

Depuis 2014, le résultat des élections est pris en compte dans la nomination du président de la Commission européenne, dont le rôle est prépondérant: il définit les grandes orientations de l'action de l'Union européenne pour les cinq ans à venir. Jusqu'ici, il a toujours été, par alternance, soit chrétien-démocrate. soit social-démocrate. « Mais avec la crise des grands partis traditionnels partout en Europe, cela pourrait être différent cette fois », conclut Christian Lequesne.

L'AVIS D'EXPERT Olivier COSTA Directeur de recherche au CNRS, Centre Émile-Durkheim, Sciences Po Bordeaux

### "Le Parlement européen protège les citoyens et l'environnement:"

L'Union européenne repose sur une logique d'équilibre entre la Commission européenne, qui se soucie beaucoup de l'économie et des entreprises, le Conseil, où siègent les États qui tentent de défendre leurs intérêts respectifs, et le Parlement, qui veut porter la voix des citoyens. Ce dernier a ainsi permis de grandes avancées sur la protection des consommateurs, des travailleurs, mais aussi sur les questions d'environnement. Le rôle du Parlement n'a jamais été aussi important: de plus en plus, les lois européennes font l'objet de négociations directes entre les représentants de la Commission, des États membres et du Parlement. On ne demande plus simplement aux députés de voter, mais de participer aux négociations qui se jouent en continu.



À peine la journée commencée et ... il est déjà six heures du soir.  
 A peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi.  
 ... et le mois est déjà fini.  
 ... et l'année est presque écoulée.  
 ... et déjà 40, 50 ou 60 ans de nos vies sont passés.  
 ... et on se rend compte qu'on a perdu nos parents, des amis.  
 ... et on se rend compte qu'il est trop tard pour revenir en arrière ...

Alors... Essayons malgré tout, de profiter à fond du temps qui nous reste...  
 N'arrêtons pas de chercher à avoir des activités qui nous plaisent...  
 Mettons de la couleur dans notre grisaille...  
 Sourions aux petites choses de la vie qui mettent du baume dans nos cœurs.  
 Et malgré tout, il nous faut continuer de profiter avec sérénité de ce temps qui nous reste.  
 Essayons d'éliminer les "après" ...  
 je le fais après ...  
 je dirai après ...  
 J'y penserai après ...  
 On laisse tout pour plus tard comme si "après" était à nous.  
 Car ce qu'on ne comprend pas, c'est que :  
 après, le café se refroidit ..  
 après, les priorités changent ...  
 après, le charme est rompu ...  
 après, la santé passe ...  
 après, les enfants grandissent ...  
 après, les parents vieillissent ...  
 après, les promesses sont oubliées ...  
 après, le jour devient la nuit ...  
 après, la vie se termine ...  
 Et après c'est souvent trop tard...  
 Alors... Ne laissons rien pour plus tard...  
 Car en attendant toujours à plus tard, nous pouvons perdre les meilleurs moments,  
 les meilleures expériences,  
 les meilleurs amis,  
 la meilleure famille...  
 Le jour est aujourd'hui... L'instant est maintenant...  
 Nous ne sommes plus à l'âge où nous pouvons nous permettre de reporter à demain  
 ce qui doit être fait tout de suite.  
 Alors voyons si vous aurez le temps de lire ce message et ensuite de le partager.  
 Ou alors vous le laisserez peut-être pour... "plus tard"...  
 Et vous ne le partagerez "jamais" ....

